



À la rencontre des sapeurs-pompiers du Doubs

Dans ce département semi-rural et frontalier, la meilleure complémentarité possible entre SPV et SPP est recherchée par le Sdis du Doubs afin d'assurer une meilleure performance opérationnelle et de garantir un excellent confort de travail à ses agents.

juridico-administratif de coopération reste très complexe. Dans les accidents de la route à la frontière de notre territoire, les ressortissants suisses sont souvent pris en charge par l'hélicoptère de la Rega, court-circuitant ainsi nos services. La dernière implication concerne les différences en termes de législation du travail : les conventions dédiées à la disponibilité du volontariat sont quasiment inopérantes en Suisse. »

Un service dédié au développement du volontariat

C'est l'un des sujets sur lequel Bruno Périn, chef du service de développement du volontariat depuis septembre 2006, planche activement. « La négociation de la disponibilité avec les employeurs des volontaires est une partie importante de mon travail. Avec les employeurs français, je peux m'appuyer sur les dispositifs légaux pour mettre en place un arrangement à l'amiable ou une convention, explique-t-il. Avec les employeurs suisses, en revanche, je n'ai aucun texte sur lequel m'appuyer. J'essaie de négocier en faisant valoir le fait, par exemple, que les volontaires sont pompiers d'entreprise chez eux. Ce n'est pas toujours évident. »

Pour l'ensemble du département, le Sdis 25 peut compter sur 2 442 volontaires. En revanche, un déficit est identifié du côté de la formation : « Il nous manque 200 chefs d'agrès et 160 chefs d'équipe. Ce constat nous renvoie au problème de la durée de l'engagement : nous constatons un turn-over très rapide des volontaires. Un tiers du recrutement démissionne au cours de la première année », regrette Bruno Périn. Voilà un chiffre qui mérite d'en connaître les causes.

Pour tenter de remédier à cette situation, un plan de formation des volontaires, censé s'adapter aux parcours individuels de chacun, est actuellement en train d'être mis en place. L'objectif de ce plan est non seulement de répondre aux besoins opérationnels mais aussi d'être compatible avec la disponibilité de ces derniers. Il faut donc faire montre d'originalité et prendre en considération

« Le Morbier, le Mont-d'Or et le Comté, pour citer quelques AOC, l'industrie de la microtechnique, fondement de la tradition horlogère, ou encore le bassin industriel automobile de Peugeot à Sochaux... »

André Benkemoun, directeur du Sdis 25, nous raconte les fiertés et les emblèmes du Doubs, préalable nécessaire à la présentation d'une gestion des risques adaptée à ce département semi-rural.

Le Doubs étant un département très forestier (près de 50 % de couverture forestière), les risques générés par les activités rurales sont surtout liés au bûcheronnage. Les activités industrielles, quant à elles, génèrent plus de risques par le transport de marchandises que par l'activité en elle-même. En effet, le département est traversé par deux axes routiers majeurs, l'autoroute A 36, l'un des deux axes principaux reliant l'Allemagne à l'Espagne, et la route nationale 57, franchissant le département du nord au sud. Le trafic de matières dangereuses via ces deux axes entraîne un risque chimique important avec une moyenne d'une intervention par semaine. S'ajoute à cela un trafic frontalier quotidien – chaque jour, 15 000 à 20 000 Français passent la frontière pour aller travailler en Suisse – et un trafic touristique, pour la pratique du ski en moyenne montagne.

La frontière avec la Suisse est un facteur important à prendre en compte dans l'organisation des secours : « En passant la frontière, on quitte l'Union européenne, rappelle le colonel André Benkemoun. Même si les choses avancent depuis l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen, le 1^{er} janvier 2009, l'élaboration d'un cadre

Au sommet d'une falaise surplombant le Doubs, à Baume-les-Dames, l'équipe du Grimp du groupement ouest effectue son entraînement mensuel.

« Intervenant beaucoup pour des accidents de parapente, deltaplane, escalade... , nous privilégions l'entraînement en milieu naturel », explique Olivier Baudrey, conseiller technique Grimp. Sur les 85 interventions effectuées en 2008, 34 ont été réalisées avec « Dragon » 25. Le Grimp est constitué de 70 SPP répartis en trois équipes.

Antarès pour bientôt

Le Sdis 25 passe sur le réseau Antarès. Dans les agglomérations de Besançon, Pontarlier et Montbéliard, l'infrastructure commune avec le réseau Acropol de la police peut être utilisée. En revanche, dans le reste du département, un complément de couverture doit être réalisé d'ici à la fin de l'année. Le coût annoncé est de 3,5 millions d'euros dont les deux tiers sont à la charge du Sdis. De 2009 à 2011, l'ensemble des véhicules sera équipé en matériel adapté au réseau numérique et le personnel sera formé. Au CTA, centralisé depuis 2004, les opérateurs s'apprêtent à passer à la version 2 d'Artemis. Recevant 250 000 appels, ils déclenchent quelque 28 000 interventions par an. Pour motiver les pompiers à s'engager au CTA, le Sdis assure une montée en grade plus rapide aux opérateurs s'engageant pour un contrat moral de trois ans. Un argument qui a convaincu Anthony Prost, 32 ans, exerçant son premier poste au CTA. « L'accès plus rapide à un poste de sous-officier m'a bien sûr intéressé, reconnaît-il. Mais comme je viens du Jura, c'est avant tout un poste intéressant pour découvrir le secteur géographique et la spécificité des engins. »

Mouthe

Un centre de secours en « Petite Sibérie »

Roulant depuis Pontarlier, nous observons le paysage se recouvrir progressivement de neige à mesure que nous approchons de Mouthe. Détenteur du record national de la température la plus basse (-36,7 °C, le 13 janvier 1968), ce village du Haut Doubs mérite effectivement son surnom de « Petite Sibérie ». Son centre de secours, le plus au sud du département, a souvent du mal à assurer une couverture opérationnelle en journée. « Si on est trois ou quatre la journée, on est déjà contents, on peut assurer un secours à personnes », indique le lieutenant Francis Cuhe, chef de centre. En effet, sur l'effectif de 34 SPV, 12 sont frontaliers : ils travaillent en Suisse, à plus de 25 kilomètres de Mouthe. C'est le cas de Daniel Hofstetter, adjoint au chef de centre et ouilleur à Vallorbe, ou encore celui de Jean Miguel, horloger chez Jaeger-Lecoultré au Sentier. « Mon employeur est compréhensif, confie ce dernier. Il m'arrive de prendre une matinée ou une après-midi de repos suite à une intervention la nuit en semaine. En contrepartie, je suis samaritain (secouriste, ndlr) dans l'entreprise. »

La journée, le CS compte surtout sur les cinq volontaires travaillant sur le secteur de la commune pour décaler. Grâce à l'investissement du chef de centre, une convention a été passée avec la commune afin d'assurer la disponibilité des deux employés communaux. Lorsque ceux-ci partent en intervention, l'employeur touche leur vacation. En revanche, pour Pascale Gauderon, aide-soignante à l'hôpital de Mouthe, et pour Armelle Laffly, agent territorial spécialisée d'école maternelle, se rendre disponible est plus compliqué. La première fait face à un refus de son employeur et la deuxième explique que « le système a bien fonctionné pendant deux ans, mais [que] cette année, intervenant dans une classe plus difficile, il est parfois impossible de s'absenter ».

les contraintes qui pèsent sur le volontariat.

Parmi les sapeurs-pompiers professionnels du Doubs, une proportion significative (49 %) a également une activité de volontaire, une pratique vis-à-vis de laquelle André Benkemoun a une opinion tranchée : « Le double statut est une bonne chose lorsque des professionnels qui travaillent dans un CSP ou au CTA ont une activité de volontaire dans un petit centre du département : ils amènent de la technicité, du savoir-faire et ramènent auprès de leurs collègues professionnels la reconnaissance des volontaires, analyse le DDSIS. En revanche, quand un professionnel est volontaire dans la même caserne, le volontariat se réduit pour quelques-uns à une espèce de complément de rémunération et je trouve ça dommage ». Voilà de quoi alimenter des débats intéressants avec le CCDSPV.

Améliorer les conditions de travail

Dans un souci d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et des conditions de travail du personnel professionnel et volontaire, le Sdis 25 est actuellement au cœur d'un large plan pluriannuel de construction et de restructuration de ses casernes. Lancé en 2003, le plan était financé à 40 % par le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) et à 60 % par le Sdis. En 2005, la suppression du financement par le FDPTP, à la demande de la Chambre régionale des comptes, a obligé le conseil d'administration à trouver un nouveau mode de financement.

« La frontière avec la Suisse est un facteur important à prendre en compte dans l'organisation des secours. »

désormais à 85 millions d'euros. À l'heure actuelle, sept CS et un CSP ont été construits, pour un montant de 15 millions d'euros (valeur 2008). Six opérations de



Cette EPA basée au CSP de Besançon possède le dernier plan articulé et télescopique qui lui permet d'accéder aux parties difficilement accessibles.



Le CS Mouthe, le plus au sud du département, se compose de 34 SPV.



construction (deux CSP, deux CS et deux CPI) sont en cours pour un montant de 27 millions. 26 opérations pour un montant de 43 millions doivent encore être calées dans les budgets. En plus d'une modernisation des locaux, ce plan a permis un redéploiement géographique des casernes, plus adapté aux besoins opérationnels.

« Étant donné le contexte économique actuel, il est évident que le calendrier initial des constructions est en train d'être reprogrammé, indique Monique Jehlen, chef du service Évaluation. D'autant plus que sont engagées en ce moment deux opérations très lourdes et très coûteuses : la construction des deux CSP de Besançon. » En effet, les SP professionnels du CSP de Besançon attendent depuis 35 ans la construction des deux nouvelles casernes : le centre Besançon Brûlard et le centre Besançon Est. « Nous n'avons toutefois pas tant souffert de la crise

La formation possède plusieurs modules. Ici, les sapeurs-pompiers du Doubs s'entraînent pour un sauvetage dans une excavation au moyen du LSPCC (lot de sauvetage et de protection contre les chutes).

que ça, poursuit Monique Jehlen. Certes, l'indice du coût à la construction est passé de 4 à 7 %, mais nous avons pu réaliser nos emprunts aux bons moments. Il faudra juste prendre plus de temps que ce qui était prévu au départ. » Pour Léon Bessot, président du Casdis, ce plan est une main tendue aussi bien aux professionnels qu'aux volontaires : « Les nouveaux centres sont beaucoup plus attractifs, se réjouit-il. Nous pouvons offrir à nos pompiers des locaux convenables pour se reposer, se retrouver et se former. Nous avons tout de suite perçu la dynamique que cela a entraîné au sein du personnel. »

Éric Leroy-Terquem



3 questions à...

E. Leroy-Terquem



Léon Bessot,
président du Casdis 25

« Nous avons créé un groupe de dialogue social. »

Le SP mag. : Quel a été votre parcours au sein du Casdis 25 ?

L. B. : Je suis entré au Casdis en tant qu'administrateur et premier vice-président, après avoir été élu conseiller général en 2004. J'ai présidé une série d'instances : la commission d'appel d'offres, le Comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires et, notamment, le groupe de dialogue social que nous avons mis en place en 2006 avec mon prédécesseur, Claude Jeannerot. Après que celui-ci est devenu sénateur, il m'a cédé sa place de président du Casdis en février 2009. Je poursuis donc le travail que nous avons engagé ensemble tout en redécouvrant l'aspect global du conseil d'administration et le côté politique de ce poste.

Quels ont été les sujets débattus par le groupe de dialogue social ?

Ce groupe est né d'une demande des syndicats concernant le temps de travail. Il s'agit d'un groupe de discussion informel au sein duquel toutes les organisations ont leur place. La question de l'équivalence 1 h / 1 h a été abordé par le groupe avant que le gouvernement n'abandonne le projet. Le deuxième sujet abordé fut celui des primes. Suite à la départementalisation, il fallait uniformiser les pratiques. Nous avons ensuite passé en revue l'effectif journalier opérationnel et nous discutons actuellement d'une réduction modérée de l'équivalence du temps de pause / temps de travail.

Votre image des sapeurs-pompiers a-t-elle évolué depuis votre entrée au Casdis 25 ?

Étant maire de Valdahon, commune de 5 000 habitants, depuis 13 ans, j'avais acquis une image de volonté, d'engagement et de dévouement des sapeurs-pompiers – image qui n'a pas été modifiée suite à mon entrée au Casdis. En revanche, je n'avais pas idée de la complexité de l'organisation. J'ai découvert un système extrêmement structuré. Je me rends compte aussi qu'étant donné la jeunesse des Sdis, le passage de corps locaux autogérés à un corps départemental réel n'est pas toujours évident. En tout cas, c'est un travail passionnant.

L'équipe cynotechnique du Doubs est composée d'un chef d'unité et de deux conducteurs cyno.